

Octobre 2011

AGRO

Liste d'aptitude

300 enseignants promus : contactez le SPELC

Droit public

À ne pas oublier en début d'année :

- Inscription formation à l'IFEAP pour faire le point sur la pratique et réussir l'inspection pédagogique.
- Élargir l'annexe 2 : une nécessité ! Cette fiche définit le service effectué (face à face, suivi de stage, concertation, décharges, majorations, minoration...) et fixe la répartition horaire annuelle par classe.

Bernard RYO 3 rue de Thomaze - 56350 BEGANNE Tél : 06 62 85 11 95 b.ryo@spelc-fed.fr

Bernard LEPEERS 53 rue Calmette Guérin - 59710 ENNEVELIN Tél : 06 37 96 87 13 b.lepers@spelc-fed.fr

Convention collective unique (CCU)

Le SPELC a signé les avenants.

Un long travail sur les dispositions communes

qui aboutit à un texte rénové, outil au service des personnels.

Droit privé

Vos délégués SPELC à la CPN du CNEAP : jocelyne.cacciali@orange.fr et dagorn.henri@neuf.fr

